B- L'aspect verbal

Définition:

L'aspect est « la manière dont le sujet envisage l'événement dans son déroulement, et non plus, comme le mode, dans son degré de réalisation » (J. Gardes-Tamines, 1990 : 77).

Il indique la façon dont **le procès** ou l'état exprimé par le verbe est envisagé du point de vue de son développement (commencement, déroulement, achèvement, etc.).



I- L'aspect grammatical:

Les oppositions aspectuelles du français ont des rendements différents selon les moyens linguistiques utilisés :

► Accompli / Inaccompli

- On parle d'accompli quand l'action est déjà achevée, inaccompli (non-accompli) quand l'action est présentée comme en cours de réalisation : Il récita (récitait, récitera) des poèmes/ il a (aura, avait) récité des poèmes.
- Cette opposition s'exprime par l'emploi de forme simples (non-accompli) ou des formes composées (accompli). En français, les formes composées indiquent systématiquement un aspect accompli (totalement achevé), et les formes simples un aspect inaccompli (un procès en cours).



► Sécant / Non-sécant

On distingue deux manières de percevoir le déroulement d'un procès.

- Avec **l'aspect sécant**, l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limites ; il est perçu de l'intérieur et découpé en deux parties : une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, à cause de l'effacement de la limite finale.
- Le procès perçu suivant **l'aspect non-sécant** est au contraire saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée.



La distinction entre ces deux aspects permet d'expliquer l'emploi de certains temps grammaticaux.

- Le passé simple manifeste l'aspect non-sécant : dans La marquise sortit à cinq heures, le procès est situé de façon globale par rapport au repère temporel (cinq heures) et il est enfermé dans des limites.
- L'imparfait de l'indicatif exprime l'aspect sécant : dans Julien lisait, le procès comporte deux parties, l'une réelle et l'autre virtuelle, et il n'est pas délimité par des bornes précises (il a pu commencer avant le repère temporel passé et il pourrait se prolonger au-delà).



II. L'aspect sémantique (lexical) :

▶ Perfectif/imperfectif

Cette opposition, se manifeste surtout, en français, par le sens du verbe lui-même.

L'aspect perfectif envisage le terme du procès : le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme (ainsi, l'action de sortir n'est réalisée qu'après le seuil, quand on est sorti, c'est-à-dire quand on est dehors).



L'aspect imperfectif envisage le procès dans son déroulement, sans visée d'un terme final ; le procès est engagé dès que le seuil initial est franchi (toute application, si minime soit-elle, suffit) et il est perçue comme indéfini et prolongeable, à moins qu'un événement extérieur ne vienne l'interrompre (l'action de marcher est engagée dès qu'on a fait un pas (Je marche) et elle peut linguistiquement se prolonger indéfiniment, même si en réalité elle est bornée par le temps la fatigue ou d'autres contraintes extérieures).



Les verbes manifestent l'un ou l'autre aspect par leur sens propre. Entrer, sortir, naître, mourir, atteindre, trouver, ouvrir, fermer, casser, réparer, etc. sont nécessairement perfectifs : une fois son terme atteint, le procès qu'ils expriment ne peut être prolongé, mais il peut être éventuellement recommencé (il devient alors cyclique: Elle sort tous les soirs).

Inversement, aimer, attendre, courir, nager, regarder, durer, exister, parler, marcher, ramper, traîner, travailler, vivre, etc. sont **imperfectifs**: le procès ne comporte pas de limitation intrinsèque. Certains verbes peuvent être perfectifs ou imperfectifs selon leurs acceptions ou leur contexte, notamment la présence ou l'absence d'un complément d'objet (écrire, lire, occuper, etc.).



▶ Semelfactif / Itératif

Un procès peut être unique (semelfactif, du latin semel, « une fois ») ou se répéter un certain nombre de fois, de manière discontinue ou régulière (itératif).

Ce sont surtout les compléments circonstanciels de temps qui servent à indiquer l'aspect itératif (et non le temps du verbe luimême) : Il va/allait au théâtre souvent / quelquefois / parfois / rarement / toutes les semaines / tous les mois / une fois par an...

Certains verbes, comme radoter, répéter, sautiller, etc., contiennent dans leur sens même l'idée d'une répétition de l'action, qui peut aussi être exprimée par le suffixe -ailler (criailler) et surtout par le préfixe re- (redire, refaire, etc.).



III. Les périphrases aspectuelles

► Inchoatif / Terminatif

Ces deux aspects se situent à l'intérieur des limites du procès. L'inchoatif saisit le procès immédiatement à son début, alors que le terminatif le saisit juste avant sa limite finale.

Ils s'expriment principalement au moyen de périphrases verbales ou de semi-auxiliaires suivis de l'infinitif, introduit par deux prépositions opposées : se mettre à, commencer à indiquent l'aspect inchoatif, alors que finir de, cesser de, achever de, terminer de marquent l'aspect terminatif. Certains verbes, comme s'endormir, intègrent l'aspect inchoatif.



▶ Aspect progressif

Un semi-auxiliaire peut souligner, avec les verbes imperfectifs, le développement progressif de l'action, à la fois continu et par degrés : Le mal va croissant. Ce tour (aller + participe présent) étant archaïque en français moderne, l'aspect progressif y est très limité. On utilise parfois la périphrase être en train de.



B- L'expression linguistique de l'aspect. Aspect et mode d'action.

Les aspects évoqués ne s'expriment pas tous à l'aide des temps verbaux, ni des verbes eux-mêmes. Depuis longtemps, les linguistes l'aspect proprement dit (au sens étroit), exprimé par la morphologie et la syntaxe (conjugaison des verbes, procédés morphologiques), et l'aspect au sens large ou mode d'action, qui fait partie du lexique (sens codé des verbes ou d'autres termes).



► La conjugaison du verbe sert à opposer deux couples d'aspects :

- La distinction accompli / non accompli est marquée par l'opposition entre les formes composées et les formes simples.
- L'opposition entre les aspects sécant et non-sécant concerne principalement le couple imparfait / passé simple (ou, éventuellement, imparfait/passé composé).
- Les procédés de formation du vocabulaire peuvent constituer des séries aspectuelles plus limitées :
- Les préfixes comme re- (repeindre : aspect itératif);
- Les surfixes comme -iser (stabiliser: aspect inchoatif), -oter et eter (radoter, feuilleter, voleter: aspect itératif);
- La forme pronominale, seule (madame se meurt! madame est morte! (Bossuet): se mourir indique l'aspect progressif) ou associée à un préfixe (s'endormir: aspect inchoatif).



- ▶ Le sens du verbe lui-même peut notamment opérer la distinction entre le perfectif et l'imperfecrif (sortir / marcher).
- ► Les semi-auxiliaires et les périphrases verbales expriment différents aspects : inchoatif (commencer à), terminatif (finir de), progressif (être en train de, aller + participe présent).
- ► Au-delà des termes particuliers, beaucoup de moyens linguistiques peuvent exprimer l'aspect :
- Les compléments circonstanciels de temps (groupes prépositionnels et adverbes) indiquent notamment l'aspect itératif (Il vient souvent);
- La présence d'un complément d'objet peut modifier l'aspect exprimé par le verbe en fixant un terme au procès, comme dans Elle écrit un roman.

